

Remise à niveau SSIAP 1



(Éligible au CPF / RS5641)

Objectif

- Remise à niveau de ces connaissances d'agent de sécurité incendie.
- Les personnes titulaires du diplôme SSIAP ayant dépassé la date limite de recyclage ou ne pouvant justifier d'au moins 1 607 heures d'activité d'agent de sécurité durant les trente-six derniers mois, doivent se soumettre à une remise à niveau pour accéder à l'emploi.

Réglementation

Arrêté du 02 mai 2005 modifié

Prérequis

- Être apte physiquement. Un certificat médical de moins de trois mois est obligatoire.
- Être titulaire du SSIAP 1, de l'ERP 1 ou de l'IGH1.
- Être titulaire du SST, du PSC1 ou équivalent en cours de validité.
- L'habilitation électrique nécessaire sur les sites d'exercice d'emploi du salarié doit être détenue.

Public

Agent de service dans un ERP ou IGH ayant dépassé la date limite de recyclage ou ne pouvant pas justifier d'au moins 1 607 heures d'exercice de son activité durant les 36 derniers mois

Durée

21 heures (3 jours).

Groupe

15 participants maximum.

Date

Voir planning inter-entreprise.

Lieu

Inter-entreprise

Délais et modalités d'inscription

- Inscription au plus tard 24 heures avant le début de la session, sous réserve des places disponibles.
- Modalités d'accès liées aux dispositifs de financement (personnel, OPCO, Pôle Emploi, employeur). Nous consulter pour plus de précisions.
- Inscription sur **site internet** / par **téléphone** / par **mail (contact@secourisk.com)** / via **Mon compte Formation** pour les formations éligibles / via **Pôle Emploi** sous réserve d'acceptation du financement demandé.

Accessibilité

Cette formation peut être accessible aux publics en situation de handicap, des aménagements peuvent être prévus en fonction des profils.

Nous contacter pour plus d'information.

Tarif

INTER : 470 € NET.

INTRA : Nous consulter.

Contact

- Téléphone : 04 50 17 34 63
- Mail : contact@secourisk.com

Remise à niveau SSIAP 1



(Éligible au CPF)

Programme

Module 1 : Rappels sur les fondamentaux de sécurité incendie

- Évacuation des occupants
- Implantation déserte et voiries-isolement
- Matériaux de construction
- Cloisonnements, aménagements
- Dégagements
- Désenfumage
- Éclairage normal et de sécurité
- Installations techniques
- Moyens de secours alarme

Module 2 : Prévention

- Évolution de la réglementation
- Accessibilité du Public

Module 3 : Moyens de secours

- SSI
- Agents et moyens d'extinction

Module 4 : Mise en situation d'intervention

- Méthode d'extinction d'un début d'incendie
- Protection individuelle
- Exercices d'extinction de feux réels de différentes classes au moyen d'extincteurs adaptés
- Entraînement à l'utilisation d'un R.I.A. sur feux réels (parcours non rectiligne)
- Être capable de prendre en compte les évolutions réglementaires et techniques

Module 5 : Exploitation du PC de sécurité

- Fonctionnement d'un poste de sécurité
- Appel, accueil et guidage des secours publics

Module 6 : Rondes de sécurité et surveillance de travaux

- Objectif et organisation des rondes
- Utilisation des moyens de communication

Modalité d'évaluation / validation

Évaluation finale théorique et pratique .

A l'issue des épreuves, une attestation de fin de formation sera délivrée au participant ayant validé la formation.

Méthodes mobilisées

Modalités pédagogiques

Formation assurée des formateurs SSIAP 3
Alternance de théorie et pratique sur notre site.

Moyens et outils pédagogiques

- Vidéos et diaporamas
- Site d'entraînement équipé :
 - poste de sécurité,
 - système de sécurité incendie,
 - systèmes d'extinction,
 - moyens d'extinctions pédagogiques...

Les + de SECOURISK

Notre Centre de formation est certifié **QUALIOP** pour les actions de formation. Cette certification permet une prise en charge de certaines formations par les Opérateurs de compétences (OPCO, anciennement OPCA).